M.Moussaoui, président du CFCM, suggère de “renoncer au droit” de diffuser les caricatures de Mahomet pour que la “fraternité puisse s’exprimer dans notre pays”

27/10/2020 à 10h02



À écouter, en longueur. Le président du Conseil du Culte Musulman tres mal à l'aise… il demande à présent à la France de renoncer à "une partie du droit à la caricature" pour ne pas "offenser" les musulmans…… #ApollineMatin https://t.co/dYMGDXGf3Z

— Apolline de Malherbe (@apollineWakeUp) October 27, 2020

"Il faut savoir renoncer à certains droits pour que la fraternité puisse s'exprimer dans notre pays"
Mohammed Moussaoui, président du conseil français du culte musulman, sur le droit à la carricature#ApollineMatin pic.twitter.com/LyMdMAHGpk

— RMC (@RMCinfo) October 27, 2020

Qu’est-ce que le CFCM ?

Le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) est l’instance représentative du culte musulman en France. Il a été fondé en 2003 sur l’impulsion du ministère de l’Intérieur afin d’agir comme interlocuteur privilégié du culte musulman auprès de l’Etat, et de favoriser la structuration de l’islam en France.

(…) Le Figaro

En lien :

> *Caricatures de Mahomet : le monde musulman vent debout contre la France, appels au boycott des produits français, suite à la décapitation de Samuel Paty (MàJ)*